

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022

MOTION DE SOUTIEN A L'UKRAINE

PRESENTEE PAR ALAIN LAPACHERIE MAIRE

AU NOM DU GROUPE MAJORITAIRE

Considérant que le jeudi 24 février 2022 restera un jour noir dans l'histoire du continent européen,

Considérant que depuis le Printemps de Prague en 1968, c'est la première fois qu'un pays du continent européen est agressé par un autre pays,

Considérant que la guerre s'invite à nos portes avec une brutalité que peu imaginait,

Considérant la mise en péril de la souveraineté d'un pays indépendant et démocratique,

Considérant que les opérations militaires en cours jettent sur les routes de l'exode des centaines de milliers de personnes,

Considérant l'émoi et l'inquiétude très forte de tous les peuples et sociétés démocratiques.

Le conseil municipal de Saint Pantaléon-de-Larche :

- Exprime son soutien total envers le peuple ukrainien,
- Condamne tous les actes de violence et la violation du droit international,
- Condamne le coup de force de la Russie sur l'Ukraine,
- Demande que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire ses troupes et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
- Se félicite de la réaction rapide et unie de l'Union Européenne témoignant de sa solidarité avec l'Ukraine et
- Demande que tous ses partenaires internationaux s'associent à l'U.E. par un soutien politique, financier et humanitaire supplémentaire.
- Demande au gouvernement français de continuer et amplifier son soutien à l'Ukraine et son peuple.